



RECU le

13 FEV. 2006

Le Président

M. Philippe MARZOLF
Président
CPDP SUR LA POLITIQUE DES
TRANSPORTS
26, boulevard Saint-Roch
84000 AVIGNON

CD/032.2006

Valence, le 31 janvier 2006

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre courrier du 26 janvier 2006 concernant le Débat Public sur la politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien.

L'Office Interconsulaire des Transports et des Communications du Sud-Est, dont la C.C.I. est adhérente, a émis un avis très complet sur ce sujet, que nous suivons fidèlement.

De fait, nous n'avons aucune observation, ni remarque particulière à formuler.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.


Jean-Marie BUSSEUIL



ISO 9001
version 2000